

**Magnifique magnolia
qui jouxte notre Union
Départementale .**

**Comme un signe
d'espoir,
comme un signe de la
vie qui continue,
comme un signe de la
beauté de la nature.**

CPPAP N° 1025 S 06643
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°225
Avril 2021
PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**AVRIL 2021
N°225**

Au sommaire



- **ÉDITORIAL (P1)**
- **HISTOIRE (P2)**
- **L'UD EN ACTION (P3)**
- **TPE - PORTRAIT ET CAMPAGNE (P4-5)**
- **DÉCLARATION CONFÉDÉRALE (P6)**
- **1ER MAI (P7)**
- **EN DIRECT DES SYNDICATS (P8)**
- **EN DIRECT DE L'UD (P9)**
- **INFO, CALENDRIER DES STAGES,
UL ET AFOC ET DESSINS DE
PATOCHÉ (P10)**

LA CITATION DU MOIS

**"La démocratie sans
fraternité est une
imposture."**

Antoine de
Saint-Exupéry
(1900-1944)



ESSENTIEL !

Plus que jamais, il est indispensable dans ce monde de confusion, de diversion, de mensonge organisé, de revenir à l'essentiel et à nos fondamentaux dans la vie comme dans les combats syndicaux. Nous n'avons pas de programme (nous ne sommes pas un parti) mais des principes.

Notre travail de syndicalistes c'est de défendre en toutes circonstances et en toute indépendance les intérêts matériels et moraux des travailleurs. Réunir, informer et former, débattre démocratiquement, définir le mandat, porter les revendications telle est notre besogne obscure parfois, mais féconde.

Le syndicalisme c'est l'école des luttes.

Nous combattons tout ce qui divise, segmente, « catégorise », oppose les travailleurs entre eux. De ce point de vue, le monde actuel devient un vaste piège où la « communication » dans l'entre soi (réseaux sociaux par exemple) remplace trop souvent le débat et la réflexion.

Le formatage des esprits, la résignation voire la « servitude volontaire » gagnent du terrain au plus grand profit des puissants de ce monde et des tyrans actuels ou en devenir. Il ne sert à rien de le nier. Au contraire, il faut regarder la réalité en face et s'organiser pour y faire face en s'appuyant sur ce qui constitue l'essence du syndicalisme : la lutte acharnée pour la justice sociale et la liberté. Ce n'est pas des anti-dépresseurs qu'il nous faut mais des anti-oppresseurs !

Nombre de travailleurs du privé comme du public, d'étudiants, de précaires avec ou sans papier cherchent, parfois confusément, les voies de la résistance.

Notre responsabilité est de les rassembler sur la base de leurs cahiers de revendications et d'organiser la riposte à la barbarie d'un monde où le CAC 40 fait loi.

« L'internationale sera le genre humain ».

**"VIVE LA SOCIALE, VIVE LA PENSÉE LIBRE !
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"**

Rennes, le 22 avril 2021
Secrétaire Général
Fabrice LERESTIF



1ER MAI À RENNES,

CGT, FO et FSU manifestation dans le quartier de Villejean, avec des lieux symboliques sur le parcours : RDV devant l'École de Santé, passage devant l'Université Rennes 2, EHPAD, préfecture, FRAC...

Émile Pouget, syndicaliste anticolonialiste, fondateur en 1889 du "Père Peinard".

Émile Pouget (1860-1931), fondateur du premier syndicat d'employés de Paris, devient secrétaire général-adjoint de la Confédération générale du travail (CGT) de 1902 à 1908. Il défend la tendance révolutionnaire du syndicalisme et prend en charge le premier organe de presse de la CGT : La Voix du peuple. En 1906, il participe à la rédaction de la Charte d'Amiens qui est restée la référence du syndicalisme français.



18 MARS HOMMAGE À LA COMMUNE

L'UD
en action

À Rennes, ils rebaptisent la rue Adolphe-Thiers en rue « de la Commune de Paris », pour ses 150 ans.

Le syndicat Force Ouvrière s'est rassemblé, ce jeudi 18 mars, à Rennes, pour commémorer la date du 18 mars 1871. Pour lui, la Commune de Paris et ses acquis sociaux résonnent encore aujourd'hui, avec une actualité sociale dominée par la crise sanitaire.



Fabrice Lerestif, le secrétaire général Force Ouvrière en Ille-et-Vilaine, a pris la parole dans la rue Thiers débaptisée rue de la Commune de Paris. | OUEST-FRANCE

Le 18 mars 1871 débutait la Commune de Paris. Les Parisiens se rebellaient contre le gouvernement. Un événement qui finira par « la semaine sanglante » du 21 au 28 mai où environ 20 000 communards furent tués par les Versaillais.

À Rennes, le syndicat Force Ouvrière a voulu commémorer cette date, « l'une des plus importantes de l'histoire ouvrière », considère Fabrice Lerestif, le secrétaire général de l'union départementale FO 35.

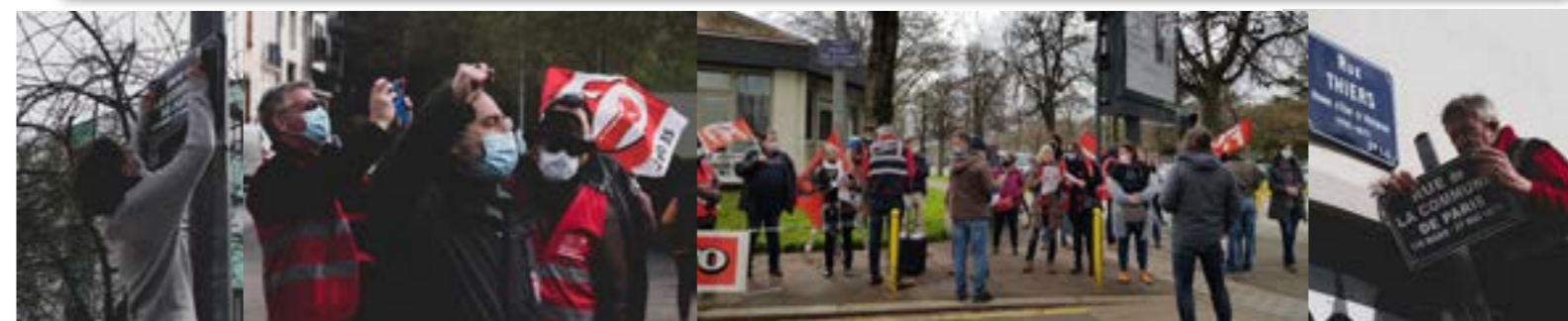
La rue Thiers rebaptisée...

Un rassemblement s'est tenu, ce jeudi 18 mars, à l'angle du boulevard de la Tour-d'Auvergne et de la rue Thiers (le chef du pouvoir exécutif de l'époque, qui réprima dans le sang les communards, N.D.L.R.), rebaptisée pour l'occasion rue de la Commune de Paris. « Il s'agit de se souvenir de la répression d'alors contre ce cri du peuple, souligne ce responsable syndical, mais aussi et surtout de l'œuvre sociale de la Commune de Paris et du rôle des femmes dans ce mouvement émancipateur. » Et de citer l'école laïque gratuite pour les filles et les garçons, le droit du travail et au travail, la réquisition des logements vacants pour les sans domicile, la reconnaissance de la citoyenneté pour les étrangers, etc...

Déjà, en 1871, « des derniers de corvée ».

Fabrice Lerestif considère que les leçons de l'Histoire se rappellent à notre mémoire collective. « Qui n'a pas de passé, n'a pas d'avenir ! Force Ouvrière se reconnaît dans cette histoire des invisibles, des derniers de corvée et des femmes et hommes connus ou anonymes, épris de liberté et de justice sociale. L'utopie d'hier peut devenir la réalité d'aujourd'hui », dit-il en faisant référence à l'actualité sociale

Ouest-France le 18/03/2021.



Barbarie française

[Le Père peinard, n°45, 12 janvier 1890]

Y'a des types qui sont fiers d'être français. C'est pas moi, nom de Dieu ! Quand je vois les crimes que nous, le populo de France, nous laissons commettre par la sale bande de capitalistes et de gouvernants qui nous grugent — eh bien, là franchement, ça me coupe tout orgueil !

Au Tonkin par exemple, dans ce bon dieu de pays qu'on fume avec les carcasses de nos pauvres troubades, il se passe des atrocités.

Chacun sait que les Français sont allés là-bas pour civiliser les Tonkinois : les pauvres types se seraient bougrement bien passés de notre visite ! En réalité, on y est allé histoire de permettre à quelques gros bandits de la finance de barboter des millions, et à Constans de chiper la ceinture du roi Norodom.

Ah nom de dieu, il est chouette le système qu'emploient les Français pour civiliser des peuples qui ne nous ont jamais cherché des poux dans la tête !

Primo, on pille et chaparde le plus possible ; deuxièmo, on fout le feu un peu partout ; troisièmo, on se paie de force, pas mal de gonzesses tonkinoises — toujours histoire de civiliser ce populo barbare, qui en bien des points pourrait nous en remonter.

Ça c'était dans les premiers temps, quand on venait d'envahir le pays ; c'est changé maintenant, mille bombes, tout est pacifié et les Français se montrent doux comme des chiens enrégés.

Pour preuve, que je vous raconte l'exécution du Doi Van, un chef de pirates, qui avait fait sa soumission à la France, puis avait repris les armes contre sa patrie, à la tête de troupes rebelles.

Pas besoin de vous expliquer ce baragouin, vous avez compris, pas les aminches ? Les pirates, les rebelles, c'est des bons bougres qui ne veulent pas que les Français viennent dans leur pays s'installer comme des crapules ; c'est pas eux qui ont commencé les méchancetés, ils ne font que rendre les coups qu'on leur a foutus.

Donc, Doi Van a été repincé et on a décidé illico de lui couper le cou. Seulement au lieu de faire ça d'un coup, les rosses de chefs ont fait traîner les choses en longueur. Nom de dieu, c'était horrible ! Ils ont joué avec Doi Van comme une chat avec une souris.

Une fois condamné à mort, on lui fout le carcan au cou, puis on l'enferme dans une grande cage en bois, où il ne pouvait se remuer. Sur la cage on colle comme inscription : Vuon-Vang-Yan, traître et parjure. Après quoi, huit soldats prennent la cage et la baladent dans les rues d'Hanoï. A l'endroit le plus en vue on avait construit une plate-forme ; c'est là qu'on a coupé le cou à Doi Van avec un sabre — après avoir fait toutes sortes de simagrées dégoûtantes.

L'aide du bourreau tire Doi Van par les cheveux, le sabre tombe comme un éclair, la tête lui reste entre les mains, il la montre à la foule et la fait rouler par terre. On la ramasse car elle doit être exposée au bout d'un piquet, afin de servir d'exemple aux rebelles.

Ah, nom de dieu, c'est du propre ! Sales républicains de pacotille, infâmes richards, journaloux putassiers, vous tous qui rongez le populo plus que la vermine et l'abrutissez avec vos mensonges, venez donc encore nous débiter vos ritournelles sur votre esprit d'humanité ?

Ovous avez organisé bougrement de fêtes pour le centenaire de 89 — la plus chouette, celle qui caractérise le mieux votre crapulerie, c'est l'exécution du Doi Van. C'est pas sur un piquet, au fin fond de l'Asie, dans un village tonkinois, qu'elle aurait dû être plantée, cette tête.

Foutre non ! Mais c'est bien au bout de la tour Eiffel, afin que dominant vos crimes de 300 mètres, elle dise, cette caboche, au monde entier, que sous votre républicanisme, il n'y a que de la barbarie salement badigeonnée.

Qui êtes-vous, d'où venez-vous, sales bonhommes, vous n'êtes pas nés d'hier ? Je vous ai vus, il y a dix-huit ans, votre gueule n'a pas changé : vous êtes restés Versaillais ! La férocité de chats tigres que vous avez foutue à martyriser les Communeux, vous l'employez maintenant à faire des mistouffles aux Tonkinois.

Que venez-vous nous seriner sur les Prussiens, les pendules chapardées, les villages brûlés ? (...) Ils n'ont pas commis, nom de dieu, la centième partie de vos atrocités, Versaillais de malheur !

Ah, vous n'avez pas changé ? Nous non plus : Versaillais vous êtes, Communeux nous restons !

Émile POUGET

"Le droit du travail est un outil syndical"

TPE
Portrait



Céline Cussac, 39 ans, est défenseure syndicale à l'UD FO d'Ille-et-Vilaine et tête de liste pour l'élection dans les TPE en Bretagne. Sa priorité, aider ces salariés particulièrement isolés à faire valoir leurs droits.

Ses journées semblent filer à 100 à l'heure. Céline Cussac prie de l'excuser, elle interrompt la conversation pour parer à une urgence, saluer un camarade, fixer un rendez-vous dans la manif qui démarre... Sitôt le cortège dissous, elle se rendra à une audience aux prud'hommes. Elle trouvera encore le temps de se consacrer à ses hobbies et notamment l'"agility", où elle accompagne son chien sur un parcours d'obstacles.

La jeune femme est défenseure syndicale pour l'UD FO d'Ille-et-Vilaine. Au cœur de son activité, conseiller juridiquement les salariés pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits et, en cas de conflit, les défendre devant les prud'hommes et la cour d'appel.

Rien ne la prédestinait à s'engager dans le combat syndical. Après un bac de sciences médico-sociales, elle passe un BTS d'assistante de direction et est embauchée chez Peugeot. En 2004, après la naissance de sa fille, c'est une mission d'intérim qui la fait entrer comme secrétaire juridique à l'UD FO basée à Rennes.

"Je ne connaissais pas FO et je n'étais pas juriste, s'amuse-t-elle aujourd'hui. J'ai tout appris sur le terrain." C'est par le biais de l'ISST (Institut des sciences sociales du travail) — organisme créé par les organisations syndicales pour former les militants — qu'elle se forme au droit du travail, en 2006. En 2016 elle devient défenseure syndicale, lors du départ en retraite de son prédécesseur.

Défendre les salariés des TPE

Attention à ne pas la comparer à un avocat. "Pour moi, le droit du travail est un outil syndical et j'en ai une lecture du droit ouvrier, précise-t-elle. Je défends les salariés, jamais je n'irais défendre un employeur." Elle dénonce au passage les réformes du Code du travail, n'allant jamais dans le sens des salariés. Alors qu'en parallèle, les procédures de saisine des prud'hommes se complexifient.

À l'UD FO d'Ille-et-Vilaine, elle a trouvé des valeurs et une vision de la vie qui « collent très clairement » aux siennes. "L'entraide, la dignité, la solidarité, ce ne sont pas que de vains mots, insiste-t-elle. Quand un copain a un problème, parce qu'on est un collectif, on surmonte l'obstacle. La lutte des classes existe. J'ai découvert ça en militant à FO."

C'est pour défendre les salariés particulièrement isolés des TPE qu'elle se présente aux élections, qui se déroulent jusqu'au 6 avril 2022. "C'est plus difficile de faire valoir ses droits quand on travaille tous les jours avec son patron, estime-t-elle. Souvent, il s'agit de conflits de personnes. Il faut quelqu'un d'extérieur qui voit les choses avec du recul et qui est donc à même de donner des conseils ou d'aider à négocier."

Tête de liste pour la Région Bretagne, elle est en position pour siéger à la CPRI (commission paritaire régionale interprofessionnelle). Cette structure, constituée de dix représentants des salariés et de dix représentants des employeurs, joue auprès des salariés des TPE un rôle d'information et de résolution des conflits. "En quatre ans, la CPRI de Bretagne s'est réunie au mieux trois fois, soupire-t-elle. L'institution veut en faire un outil de cogestion, mais c'est antinomique. Il faut y siéger pour qu'elle fasse beaucoup plus, par exemple pour améliorer les conditions de travail, ou organiser des permanences syndicales pour les salariés."

Publié dimanche 28 mars 2021 / par Clarisse Josselin, L'InFO Militante

COLLAGE À RENNES, ST MALO, FOUGÈRES, ST GRÉGOIRE, BETTON, BRUZ, GUICHEN, CHANTEPIE, CHÂTRES, PONT-PÉAN, PONT-RÉAN, BOURBARRÉ, ST ARNEL, CORPS NUDES, JANZÉ ...

TPE
Campagne



RÉSULTATS ÉLECTIONS TPE 2021

Au plan régional 5,52 % de participations soit 12 806 votants et 12454 suffrages valablement exprimés (au plan national 5,44 % de participation). Ce taux de participation est inférieur de 2,5 points par rapport aux élections de 2016. Cette participation très faible est problématique mais révélateur aussi des nombreux dysfonctionnements administratifs (fichier électeurs largement erroné par exemple) mais aussi du peu de lisibilité pour les salarié(e)s TPE (très peu syndiqués) vis-à-vis de ces élections.

En Bretagne, 17 organisations se présentaient au suffrage ! Toutes les organisations syndicales "classiques" mais aussi des associations professionnelles ou collectifs divers.

FO obtient 1632 voix soit 13,10 % (13,45 % en 2016).

En première analyse, observons que FO conserve sa représentativité en Bretagne pour ces élections, ce qui fait que Céline Cussac, notre tête de liste, est élue et c'est une bonne nouvelle !

Nous perdons 0,35 % par rapport à 2016, mais compte tenu de l'éparpillement des voix sur 17 listes et des difficultés pour mener campagne de terrain, nous nous en tirons bien.

Grand merci à tous les camarades qui se sont investis dans cette campagne difficile et qui ont été chercher les voix. Le travail de terrain, c'est toujours cela qui compte au final, mais cela on le savait déjà.

ELLE A LE MÉRITE DE SITUER LES ENJEUX ET DE RAPPELER NOS REVENDICATIONS. POUR CE QUI EST DE LA PERSPECTIVE D'UNE RIPOSTE INTERPROFESSIONNELLE ABSOLUMENT INDISPENSABLE, SI NOUS NE VOULONS PAS NOUS CONTENTER DE CONSTATS ET D'ANALYSES AUSSI JUSTES SOIENT-ILS. IL FAUDRA ATTENDRE LA DISCUSSION QUI SE MÉNERA AU COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL DE NOUVEAU DÉCALÉ AU 27 ET 28 MAI PROCHAIN.

DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE DU 08 AVRIL 2021

Alors que les travailleurs dans le monde entier sont frappés durement par la pandémie de Covid_19 et les conséquences des mesures de restrictions qui en découlent, la Commission exécutive affirme l'entier soutien aux combats qu'ils mènent avec leurs syndicats pour la justice sociale. FO dénonce avec force une nouvelle fois la répression sanglante qui s'abat sur la population, les travailleurs et travailleuses, en Birmanie (Myanmar) et appelle à une action ferme pour l'établissement immédiat des droits démocratiques et syndicaux. FO apporte aussi son soutien au syndicat HKCTU à Hong Kong et à son secrétaire général Lee Cheuk Yan menacé d'une peine de prison.

Après désormais plus d'une année de pandémie et malgré les nombreuses restrictions sanitaires qui affectent durement l'activité en général, et portent atteinte de fait aux libertés individuelles et collectives dont les libertés syndicales telles que la possibilité de réunions, d'informations et de contacts avec les salariés, de manifestations, les syndicats et militants FO n'ont jamais baissé et ne baissent pas la garde.

FO revendique la mise à disposition de vaccins sûrs et efficaces pour l'ensemble des salariés qui le souhaitent. Au premier rang de la défense des emplois et des salaires, FO, prenant l'initiative, et à chaque fois que sollicitée, est aux côtés des salariés des entreprises, grandes ou petites, dans les départements.

La Commission exécutive exige du gouvernement pour tous les services publics l'arrêt des suppressions de postes et de moyens et la création des postes et moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, dans les hôpitaux, les écoles comme dans tous les ministères confrontés à des restructurations.

FO dénonce, encore une fois, l'absence de conditions et contrôles en contrepartie des aides publiques dont ont bénéficié et bénéficient les entreprises, dont certaines n'hésitent pourtant pas à annoncer – dans le contexte actuel y compris – des restructurations injustifiées et des délocalisations d'activités qui se traduisent par des suppressions d'emplois dont FO demande l'arrêt.

Alors que le chômage atteint des niveaux records, la Commission exécutive dénonce à nouveau l'obstination du gouvernement à imposer sa réforme de l'Assurance chômage, dont l'unique objectif est de réaliser des économies sur les droits des demandeurs d'emplois – de l'ordre d'un milliard d'euros chaque année avec la seule révision du SJR (salaire journalier de référence) qui pénalisera les plus précaires, quand le système de bonus – malus sur les contrats courts est au rabais et sera à coût nul pour les entreprises ! Elle en demande l'abandon et confirme l'intention de FO d'engager une requête en annulation et un recours en référé-suspension devant le Conseil d'État.

Réaffirmant son opposition à une étatisation totale de la protection sociale, qui conduirait à un système d'assistance publique a minima, FO demeure déterminée à empêcher le retour du système universel de retraite par points, et dénonce, dans l'immédiat, les velléités d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'Etat consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic.

La Commission exécutive affirme la nécessité de maintenir, mettre à jour et établir les cahiers de revendications à tous les niveaux, pour les salaires, l'emploi, la protection sociale, les services publics et la Fonction publique, les conventions collectives et les statuts.

La Commission exécutive assure du soutien de la confédération les syndicats et militants FO engagés et mobilisés avec les salariés pour défendre leurs droits et faire aboutir les revendications, en particulier ce 8 avril et dans les jours à venir.

La Commission exécutive réaffirme, comme la confédération l'a exprimée, sa réprobation des velléités de dissolution du syndicat UNEF.

La Commission exécutive dénonce la multiplication des pressions et entraves aux droits syndicaux qui se produisent tant dans le secteur privé que dans la Fonction publique.

La Commission exécutive condamne la prolongation sans fin de l'état d'urgence qui se décline en de multiples remises en cause des libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales qui doivent toutes être rétablies sans restriction et appelle au retrait des dispositions contenues dans le projet de loi sécurité globale et les décrets sécurité intérieure qui mettent en cause ces libertés.

APRÈS UN 1^{ER} MAI 2020 OÙ TOUTES LES MANIFESTATIONS OU RASSEMBLEMENTS ONT ÉTÉ INTERDITS, IL EST ESSENTIEL DE SE MOBILISER UNITAIREMENT SUR DES REVENDICATIONS CLAIRES LE 1^{ER} MAI PROCHAIN.

TOUT DOIT ÊTRE FAIT POUR QUE MILITANTES ET MILITANTS FO SOIENT NOMBREUX. SOYONS À LA HAUTEUR DES ENJEUX, SOUDÉS, CLAIRS ET DÉTERMINÉS.

1^{ER} MAI

COMMUNIQUÉ



Toutes et tous ensemble manifestons le 1^{er} mai !

Depuis plus d'un an, le monde entier est bouleversé par la pandémie de Covid-19. Cette crise est multiple et a de nombreuses conséquences dans le domaine de la santé en premier lieu, mais aussi sur les questions économiques et sociales ainsi que sur le plan de la démocratie.

Elle a mis en avant les limites et les conséquences désastreuses de décennies de politiques libérales menées pour le seul profit des intérêts capitalistes. Chaque jour, nous mesurons l'acharnement que le gouvernement et sa majorité mettent en œuvre pour inventer de nouvelles contraintes et de nouvelles diversions afin de masquer leurs échecs face à la gestion de la pandémie.

Au lieu de tout mettre en œuvre pour s'unir, au niveau planétaire, afin de se concentrer sur l'éradication du virus, les réflexes des tenants du capitalisme demeurent les mêmes : Tout faire, quoi qu'il en coûte, pour continuer l'accumulation des profits tout en tentant de réduire les libertés.

En France, cela passe par la poursuite et l'accélération des politiques régressives engagées avant la pandémie et par des annonces de nouvelles mesures à venir pour "payer la crise". Ainsi, la réforme de l'assurance chômage est un recul sans précédent pour les personnes sans emploi, avec des pertes de centaines d'euros d'indemnisation mensuelle. La réforme des retraites que nous avons combattue dans l'unité -un temps oubliée pendant la crise sanitaire- revient dans les projets du gouvernement.

Cela passe aussi par des projets de lois (sécurité globale, laïcité, ...) répressives, anti-démocratiques, liberticides et stigmatisantes pour une partie de la population, en flattant la fraction la plus rétrograde de l'électorat tout en réduisant les droits des citoyennes et des citoyens, notamment ceux de revendiquer et manifester.

Pourtant, que ce soit en France, en Europe et dans le monde, des voix s'élèvent, des luttes s'organisent afin que la priorité soit donnée aux besoins de santé et que la place des travailleurs et travailleuses soit reconnue. Partout face aux régressions démocratiques, des combats se mènent afin que nous ne vivions pas dans des sociétés de culpabilisation, de contraintes et de répression.

En Ille-et-Vilaine, les luttes se sont multipliées ces dernières semaines : dans la culture, la santé, l'éducation, l'action sociale, l'énergie, les transports urbains, le commerce,... également des actions menées par les retraité-es, les étudiant-es.

Ensemble, dans l'unité syndicale, nous exigeons un plan de rupture avec les politiques et les logiques économiques qui nous ont menés là où nous sommes.

Dans tous les domaines, la nécessité de répondre de manière progressiste aux besoins de la population est la première des choses à faire :

- réinvestir dans les services publics,
- relocaliser les productions industrielles, dans un cadre respectueux de l'environnement permettant de créer des emplois et d'augmenter les salaires,
- faire des vaccins un bien commun de l'humanité,
- s'attaquer aux réels problèmes auxquels est confrontée la jeunesse.

Voilà nos priorités !

Elles ne sont pas utopiques : l'argent existe pour les financer. Les résultats indécentes des grandes entreprises, le versement des dividendes, l'enrichissement des plus riches qui profitent de la crise actuelle : voilà où trouver l'argent pour rompre définitivement avec les politiques libérales.

En ce premier mai, journée internationale de lutte des travailleuses et travailleurs, plus que jamais la solidarité internationale doit être mise au cœur de nos actions. Une solidarité qui aille au-delà des mots, active et de réelle coopération, dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs du monde entier.

**À RENNES, rendez-vous pour manifester dans le quartier de Villejean
10h30 devant l'École de Santé (EHESP), 15 av. Pr Léon Bernard
(passage devant : université, EHPAD, école, poste, lieux de culture...)**

- Pour un véritable plan de rupture qui conjugue emploi, progrès social et enjeu environnemental
- Pour l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices et celles qui bénéficient des aides publiques
- Pour le retrait définitif des lois de réforme des retraites et de l'assurance chômage, de la loi de sécurité globale
- Pour l'abandon des lois et textes liberticides
- Pour l'augmentation des salaires et la réduction du temps de travail



MOBILISATION DU 8 AVRIL DANS LE SOCIAL ET MÉDICO SOCIAL
(MANIF NATIONALE À PARIS ET RASSEMBLEMENT AUSSI À RENNES)

RENNES. LOI SÉCURITÉ GLOBALE :
LES SYNDICATS INTERPELLENT LES SÉNATEURS

Les syndicats ont manifesté, ce mardi 16 mars 2021, devant la permanence de la sénatrice PS Sylvie Robert, à Rennes. Une façon d'interpeller le Sénat qui examine actuellement la proposition de loi relative à la sécurité globale.



L'intersyndicale FO, CGT, FSU et Solidaires a manifesté devant la permanence d'une sénatrice, à Rennes. | OUEST-FRANCE

Quatre mois après l'adoption de la proposition de loi dite sécurité globale à l'Assemblée nationale, c'est au tour du Sénat d'examiner ce texte controversé. Ce mardi 16 mars, l'intersyndicale FO, CGT, FSU et Solidaires a manifesté symboliquement devant la permanence de la sénatrice socialiste Sylvie Robert, sur les quais, à Rennes. Une manière de maintenir la pression.

« Nous n'avons rien contre Sylvie Robert, elle a d'ailleurs annoncé qu'elle votera contre la proposition de loi », explique Fabrice Lerestif, le secrétaire général de Force Ouvrière (FO) en Ille-et-Vilaine. Pour nous, c'est une façon d'interpeller l'ensemble des sénateurs. » Une lettre ouverte, accompagnée de 1 000 signatures, a été adressée aux quatre sénateurs et sénatrices du département, toutes tendances politiques confondues.

.../...
« Même si la loi est adoptée, on demandera son abrogation, insiste l'intersyndicale. En plus des coups portés aux salariés, c'est un texte pour faire peur. Demain, le risque est de se réveiller dans une République blindée, une démocratie autoritaire. »
Ouest-France le 16/03/2021

COMMUNIQUÉ



**OUVERTURE IMMÉDIATE DE TOUS LES LIEUX CULTURELS !
POUR UN PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI
POUR LE MAINTIEN INTÉGRAL DE NOS DROITS**

Théâtres, musées, monuments, cinémas, opéras, salles de concert... sont autant de lieux où l'accueil du public est assuré par des professionnels, avec les précautions qui s'imposent, et dans l'intérêt de tous.

Aucun n'a été source de cluster et pourtant la réouverture des lieux de Culture est sans cesse différée depuis des mois. Rien ne justifie la fermeture des lieux culturels, rien ne s'oppose à la réouverture immédiate et sans condition des lieux culturels, sinon la volonté de fermer ad vitam aeternam des pans entiers de la Culture et de supprimer les emplois afférents.

Près de 700 000 personnes travaillent dans les secteurs culturels et de la création, et plus de 850 000 emplois « culturels » dans l'ensemble des entreprises.

1 550 000 emplois sont en jeu ! Tous les personnels de la Culture et de la création sont actuellement sacrifiés.

Aux pertes de rémunération et d'emplois s'ajoute la perte de sens de ne plus pouvoir exercer ses missions envers les publics.

NON la Culture n'est pas dangereuse, c'est l'absence de la Culture qui est dangereuse pour la société, la démocratie et la liberté.

Partout la contestation monte, en témoigne le nombre croissant d'occupations des lieux culturels, à Troyes, Aubervilliers, Lille, Paris, Ivry, Strasbourg, Besançon, Châteauroux, Nantes, Niort, Saint Etienne, Pau et Toulouse...

Le SNAC-FO et le SNLA-FO soutiennent toutes les mobilisations menées afin d'obtenir la réouverture immédiate de tous les lieux de spectacle.

Le SNAC-FO et le SNLA-FO unissent leurs forces pour exiger :

- L'ouverture immédiate de tous les lieux culturels : Théâtres, musées, monuments, cinémas, opéras, salles de concert...
- La prorogation de l'année blanche pour les salariés intermittents, avec un seuil d'accès à 253h pour les « primo entrants » ;
- Le retrait de la réforme de l'assurance chômage qui menace aussi en grande partie les salariés de la Culture ;
- Le maintien de tous les emplois et la compensation des pertes de salaires liées à la fermeture des lieux culturels ;
- Un plan d'aide à l'accès à l'emploi des jeunes diplômés de la Culture entrant dans leurs professions respectives ;
- Un plan d'emplois pérennes massif dans les établissements culturels publics. Plutôt que de garantir et de renforcer les droits individuels et collectifs, les dirigeants saisissent la pandémie comme une immense opportunité de les confisquer.

Comme à la Culture, les suppressions de postes dans les services publics de soin, de lits dans les hôpitaux, de droits à indemnités, attestent de ces remises en cause sociales sans précédent.

L'ACCÈS À LA CULTURE EST VITAL

La réouverture des lieux culturels est indispensable ! Pour que vive la Culture, et nos libertés fondamentales !

**PARTOUT EXIGEONS LA RÉOUVERTURE
DE TOUS LES LIEUX CULTURELS**

et la prorogation de l'année blanche pour tous les salariés intermittents !

Paris, le 13 avril 2021



RASSEMBLEMENT RETRAITÉS 31 MARS

DERNIÈRE MINUTE - vendredi 16 avril 20 h 45

FO soutient les livreurs qui appellent au blocage des commandes UBER EATS et DELIVEROO. **Assez de précarité ! Un vrai travail, un vrai contrat, un vrai salaire pour ces forçats de la faim.**

POUR FACILITER LE SUIVI DE TRÉSORERIE, Merci d'enregistrer vos commandes de timbres 2021 dans e-FO dès que possible.



Nous restons disponibles pour vous aider autant que de besoin.

**EN 2020, ON ÉTAIT INTERDIT
DE MANIF MAIS LE 1ER MAI 2021
TOUS DANS LA RUE !**



**À PRENDRE
SANS MODÉRATION !**



**ABROGATION DES LOIS
SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES**

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

Nos stages

STAGES CFMS 2021

Le Centre de Formation des Militants Syndicalistes de la confédération (CFMS) a décidé fin mars, du fait de la situation sanitaire, d'annuler en France tous les stages au moins jusqu'à la fin avril. Cela impacte déjà pour nous 2 stages qui affichaient complets : "communication orale" et "Découverte".

Des stages en visio-conférence seraient non seulement inefficaces sur ces thèmes mais contre productifs en ce qui concerne un premier contact avec l'interpro (stage découverte).

Nous cherchons à obtenir de la confédération de nouvelles dates en fin d'année (novembre ou décembre) mais sans garantie aucune.

NB/ Les stages (tous complets) prévus en juin et septembre sont pour l'instant maintenus.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

**NOS
Unions Locales**

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ
13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES



35

Informier
Conseiller
Defendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

**ASSURE SES
PERMANENCES
UNIQUEMENT
SUR RDV**

**CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



**Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.**

TIMBRES 2021 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr